

MAIRIE DE SAINT-ELOI

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 21 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt et un janvier à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de SAINT ELOI, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr Jehan-Benoît CHAMPAULT, Maire.

Présents : TOUS LES MEMBRES,

Date de la convocation : 15 janvier 2021

L'assemblée approuve le dernier compte-rendu du conseil municipal.

- Présentation du plan communal de sauvegarde : organisation de sa mise à jour

Il a été présenté au conseil municipal le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) réalisé en 2019. La préfecture a demandé à la commune des modifications qui seront apportées.

La nouvelle version avec les modifications d'équipes (dont l'équipe municipale) sera transmise courant février.

Un groupe de travail a été constitué afin d'enrichir le PCS de la commune. Les différents groupes travailleront sur un risque donné. Cette version enrichie sera transmise en préfecture en fin d'année 2021.

La première réunion aura lieu le 3 mars à 19h30 pour valider les risques retenus pour la commune.

- Eclairage public : extinction

Le conseil municipal envisage la mise en place de l'extinction de l'éclairage public. Dans ce cadre, nous avons reçu les correspondants du SIEA (Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain).

La commune possède 108 points lumineux. La réfection des armoires a été réalisée en 2018/2019 par l'équipe précédente. Le projet est de mettre en place l'extinction entre 23 heures et 5 heures du matin. Cela doit permettre entre autres d'économiser 40 % d'énergie.

L'organisation de sa mise en place sera présentée au prochain conseil municipal.

- Eclairage public : mise en valeur de l'Eglise

Concernant l'éclairage de l'église, il s'agit d'un éclairage de mise en valeur. La législation impose une extinction à 1 heure du matin. De plus, le mas se situe dans une propriété privée.

Une étude est demandée au SIEA pour la réalisation des travaux de mise en conformité. Une délibération sera prise en ce sens.

- Préparation budgétaire

Présentation est faite au conseil de la délibération modificative du 10 décembre 2020.

Présentation de l'état des crédits de report :

Section investissement – dépenses :

Article 2188 : investissement matériel 34 386 €

Article 2313 : investissement 119 720 €

Article 2313 – 124 reste des travaux du lavoir : 11 248 €

Article 2315 – 114 Voirie : 3 136 €

Section investissement – recettes

Article 1322 : subvention par la Région pour la halle : 23 610 €

- Assurance maintien de salaire des employés de la commune

Une consultation a été réalisée par la commune. L'assureur que nous retenons est Territoria. Dans le cadre de la labellisation, la commune participera à hauteur de 5 € par mois par salarié.

- Point des commissions

Communication :

- Le site internet sera enrichi d'informations concernant la Communauté de Communes et la centrale du Bugey.

Périscolaire / cantine :

- Une réunion est prévue en février pour faire le point sur le périscolaire.

- Après les vacances scolaires de février : mise en place une fois par semaine le midi d'atelier sur les oiseaux par petit groupe. Acteurs : Mme Champault et Mr Meunier-Rivière

Commission Bâtiment :

- Changement du moteur de la ventilation de la salle polyvalente

- Extension de l'école : problème d'évacuation salle de Marie – défaut de construction : décennale, expertise en cours.

- Régulation du chauffage pendant les vacances scolaires : projet en cours

- Projet chauffage pompe à chaleur pour le secrétariat et la bibliothèque en cours

- Un rendez-vous avec le Président du SIEA et le directeur technique a eu lieu en mairie afin de connaître nos attentes réciproques.

Commission Voirie, sécurité :

- Boucher les trous de la place
- Un rendez-vous avec le Département a eu lieu en mairie pour faire un point

Commission eau, assainissement, cimetièrre, urbanisme :

- Entretien régulier du cimetière
- Attente du rapport de Sogedo pour l'assainissement 2020

Commission Environnement :

- Point sur la mise en place du marché le vendredi 5 février

Commission aide sociale :

- Bibliothèque : Françoise Cazottes quitte ses fonctions à sa demande, Jocelyne Labarrière reprend la responsabilité de la bibliothèque. Il y a des échanges sur les ouvertures le samedi en plus du vendredi, à voir si assez de bénévoles. Des formations sont prévues pour maintenir la bibliothèque.

- Questions diverses

Prochain conseil 25 février à 19h30